

BTS biologie médicale



Diplôme
BTS - BTS
Agricole



Domaine(s)
d'étude
Métiers de la
rééducation,
Biologie -
Biochimie,
Biologie et
Santé



Accessible en
Formation
initiale,
Formation en
alternance



Établissements
Lycée général et
technologique
Stéphane
Hessel, Lycée
Docteur Lacroix

Présentation

Le BTS biologie médicale forme de futurs professionnels capables d'assurer, sous la responsabilité d'un biologiste médical ou d'un médecin spécialiste, la réalisation technique des examens permettant d'évaluer l'état de santé d'un patient et de déterminer sa prise en charge thérapeutique.

Les élèves se forment sur des échantillons aux divers types d'analyses (microbiologiques, hématologiques, immuno-hématologies, cytologiques, biochimiques...). Ils apprennent à préparer et à doser des solutions ou des réactifs (milieu de culture...) et à utiliser les matériels et équipements nécessaires aux analyses (appareillages optiques, lecteurs de microplaques...) conformément aux différentes procédures des laboratoires. Ils acquièrent les compétences nécessaires pour vérifier la cohérence des résultats et en rendre compte au biologiste ou au médecin.

Formés aux différentes modalités de prélèvements biologiques, ils peuvent préparer, pendant le cursus, l'épreuve théorique du CCEPS (certificat de capacité pour effectuer des prélèvements sanguins).

Capables de gérer les stocks, ils savent choisir, utiliser et entretenir les équipements nécessaires au fonctionnement du laboratoire. Ils contribuent au processus d'amélioration continue de la qualité (des méthodes d'analyses, par

exemple) : études, veille documentaire, conception et rédaction de nouveaux protocoles de réalisation technique...

Admission

Conditions d'admission

- **Admission de droit** : Non
- **Niveau d'études requis** : bac ou équivalent

Contact(s)

Autres contacts

Lycée S Hessel

Adresse

44 CHEMIN CASSAING

BP 55205

31079 TOULOUSE CEDEX 05

Email : 0311902z@ac-toulouse.fr

Téléphone : 05 34 25 52 55

Site : [Lycée S Hessel](#)

Modalités d'enseignement : formation initiale, alternance

Lycée Docteur Lacroix

Adresse

RUE GAY LUSSAC
11100 NARBONNE

Email : ce.0110022p@ac-montpellier.fr

Téléphone : 04 68 90 37 50

Fax : 04 68 90 37 60

Site : [Lycée Docteur Lacroix](#)

Modalités d'enseignement : formation initiale

Métiers de demain

Thématiques : Biotechnologie en santé

Projets porteurs : Bio'Occ

Infos pratiques

Lieu(x)

 Toulouse

En savoir plus

URL vers le site de l'ONISEP

<https://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.10910>

Programme

Organisation

En plus des enseignements généraux (culture générale et expression, anglais, mathématiques, physiques-chimie), la formation comporte des enseignements professionnels organisés en cinq blocs :

- Démarche qualité et organisation opérationnelle au sein du laboratoire de biologie médicale (3 heures hebdomadaires en 1^{re} et 2^e années) : métrologie appliquée au laboratoire de biologie médicale, fonctionnement des équipements, gestion des stocks et des bibliothèques, prévention des risques, contrôle qualité.
- Analyses médicales les plus courantes (10 heures hebdomadaires en 1^{re} année, 9 en 2^e) : processus pré-analytique, risques professionnels et prévention, méthodes d'analyses qualitatives et quantitatives, conformité d'une analyse, analyses automatisées en biologie médicale, paramètres physiologiques mesurés, exploitation des résultats.
- Amélioration des méthodes d'analyse de biologie médicale - pratique à visée thérapeutique (3 heures hebdomadaires en 1^{re} année, 4 en 2^e) : méthodes d'analyses qualitatives et quantitatives, vérification et validation des méthodes, démarche d'adaptation d'une procédure opératoire, fractions sanguines et cellules reproductrices à visée thérapeutique.
- Relation, collaboration et développement professionnels (4.5 heures hebdomadaires en 1^{re} année, 6 en 2^e année) : périmètre d'activité du technicien de laboratoire (mission, posture ...), communication écrite et orale, documents professionnels, numérique au laboratoire (réseaux, données de santé), développement des compétences professionnelles.
- Prélèvements de sang et autres échantillons biologiques (1 heure hebdomadaire en 1^{re} année) : modalités de prélèvements d'échantillons biologiques, relation avec la personne prise en soins lors de l'acte de prélèvement, bonnes pratiques du prélèvement.